

Représentations

Le 22 novembre 2022, nous avons participé à la réunion trimestrielle de la Chambre d'Agriculture du Cher où ont été présentées les orientations 2022

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER

Orientations 2022 : Accompagner les changements dans la sphère agricole

La nouvelle PAC 2023-2027 sera finalisée avec quelques modifications importantes. La baisse d'environ 2 % des ressources globales, le passage aux aides UGB pour les éleveurs, l'apparition des éco-schémas pour l'agriculture verte ou encore les montants annuels ciblés sur les zones intermédiaires en sont les exemples les plus marquants. Afin de ne laisser personne sur le bord du chemin, la Chambre d'Agriculture devra rapidement se mobiliser pour expliquer, informer et conseiller chacun, de ces changements prochains.

D'un point de vue législatif, la mise en place effective de la séparation de la vente et du conseil sur les produits phytosanitaires et le démarrage du Conseil Stratégique Phytosanitaire seront également un axe privilégié des actions de la Chambre d'Agriculture en 2022.

En parallèle, le Varenne de l'Eau initié par l'État, devrait rendre ses conclusions cet automne et on espère, des arbitrages clairs début 2022 en faveur d'accès partagés aux ressources en eau pour tous les usages.

Enfin 2022 sera l'occasion d'accueillir, dans le Cher, un rendez-vous Tech&Bio grandes cultures et légumes

Cette réunion s'est terminée par l'intervention de Monsieur ANZALONE, chercheur et professeur à l'ESA d'Angers sur les perspectives pour l'agriculture de demain.

Christian Personnat